

Déclaration CTA du 3 novembre 2020

Madame la Rectrice,

Mesdames et messieurs les membres du comité technique académique,

Ce CTA se tient aujourd'hui dans des circonstances tout à fait particulières. Nous sommes le jour de la rentrée des vacances d'automne, jour où un hommage à notre collègue Samuel Paty devait avoir lieu, jour de la mise en place du nouveau protocole sanitaire, le tout dans un contexte d'attentats.

Le président de la République l'a annoncé, les écoles, les collèges et les lycées resteront ouverts pendant le re confinement. A l'UNSA Éducation, nous partageons la nécessité de maintenir le lien au sein des espaces scolaires avec les élèves. Il y a un enjeu éducatif et sociétal important pour lutter contre les inégalités, et maintenir un lien éducatif fort.

L'Unsa-Education condamne l'horreur du crime barbare perpétré au cœur de l'École publique, première institution qui incarne la laïcité de la République. Dénoncé et mis en cause, un professeur d'histoire et géographie a été odieusement assassiné parce qu'il a, dans un cours d'enseignement moral et civique afférent à la liberté d'expression, utilisé des caricatures de Mahomet provenant de Charlie Hebdo.

Pour l'Unsa-Education, l'École publique a la précieuse mission, fondamentale et fondatrice, d'instruire et d'éduquer les futurs citoyens, afin qu'ils soient maîtres de leur destin et capables d'autonomie de jugement pour leur émancipation. Il faut pour cela former les élèves aux principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité qui fondent notre République.

C'est la République qui est attaquée par le biais de l'école et de ses enseignants. Le camp républicain doit être uni face à l'ensemble des extrémismes religieux, particulièrement l'islamisme radical, qui s'attaquent aux valeurs de la république et ne rien céder ni à celles et ceux qui prônent la haine et le rejet, ni à celles et ceux qui remettent en cause la liberté d'expression.

Concernant l'hommage à Samuel PATY, nous saluons le fait qu'il soit étalé dans le temps et qu'il puisse s'inscrire dans un temps long. L'Unsa-Education souhaite que le 9 décembre puisse également être un temps fort. Le 9 décembre 1905 était promulgué la loi de séparation des églises et de l'Etat. Il s'agit donc d'une date symbolique qui pourrait devenir une date clé dans la scolarité et le parcours des élèves.

Au-delà de cet hommage, l'Unsa-Education vous demande de renforcer la formation continue des personnels en particulier sur la laïcité, sur les valeurs de la république. Nous avons déjà eu l'occasion de vous le dire, madame la rectrice, nos collègues sont parfois démunis face à ce concept fondamental et en même temps complexe qu'est la laïcité ; Et il

s'agit bien de l'affaire de tous, enseignants personnels d'accompagnement et pas uniquement des enseignants en histoire et géographie.

Dans le même temps la crise sanitaire est là et un nouveau protocole sanitaire a été divulgué très tardivement rendant particulièrement compliquée la tâche d'organisation des directrices et directeurs d'école, des chefs d'établissement et des adjoints-gestionnaires, des services académiques et des IEN alors que notre ministre expliquait sur les chaînes d'information qu'il était prêt depuis le mois de juin. Pourquoi avoir attendu si longtemps pour le publier ? Une nouvelle fois les personnels doivent faire face à une communication erratique du ministre. En quelques mots : Rentrée le 2 novembre à 8 heures, puis décalée à 10 heures pour finalement revenir à 8 heures. Hommage à Samuel PATY de 10 h à midi puis réduit à une minute de silence qui finalement n'aura pas lieu dans la cour mais dans chaque classe !

Notre ministre ferait mieux de « tourner 7 fois sa langue dans sa bouche avant de parler ».

Pour couronner le tout, nous savons que les nouveaux masques pour les personnels (les anciens étant toxiques ! excusez du peu) ne sont pas arrivés partout et tout particulièrement dans les écoles. Depuis des semaines nous dénonçons en CHSCT le défaut d'approvisionnement en masques qui ont largement dépassé le nombre de lavage autorisé. Notre ministère, enfin, en distribue de nouveau ... pendant les vacances scolaires quand les écoles et les établissements sont fermés !

Profond bouleversement pour la pratique sportive au sein des établissements :

La fiche thématique « repères pour l'organisation de l'éducation physique et sportive a été publiée le 30 octobre 2020. Comme le souligne cette fiche, « Les professeurs des écoles, les professeurs d'EPS sont compétents pour adapter leur organisation, leur enseignement et leur projet pédagogique à ces conditions sanitaires.

Dans notre académie, cette volonté ne doit pas se traduire par des consignes plus restrictives ou injonctives car à **l'impossible nul n'est tenu** :

- si les installations sportives ne permettent pas d'accueillir dans le respect du protocole l'ensemble du groupe classe, le dédoublement doit être proposé sans réduire le volume hebdomadaire de l'EPS pour les élèves et dans le respect des ORS des enseignants.
- l'absence d'installations sportives disponibles pour accueillir un groupe classe, ajouté aux conditions hivernales et à la fermeture des vestiaires collectifs va complexifier l'organisation de l'EPS pour proposer une activité physique et sportive épanouissante à moyen terme.
- la mise en place de créneaux d'AS par groupe classe sera mis en place à condition que l'organisation scolaire déjà sous tension le permette (temps de restauration, ramassage scolaire).

Nul doute que comme à l'accoutumé, les professeurs d'EPS seront force de proposition pour proposer des créneaux d'association sportive mais soyons honnête tous les élèves ne pourront pas être accueillis.

Enfin comme les personnels exerçant en maternelle, les enseignants d'EPS sont des personnels sur exposés par l'absence du port du masque. Il est reconnu implicitement que face à des élèves non masqués, le masque distribué par l'Education Nationale n'est pas efficace. Même si les scientifiques ne sont pas d'accord entre eux, un principe de précaution doit s'appliquer pour les enseignants côtoyant des élèves sans masques.

L'Unsa Education demande que ces personnels bénéficient de masque à usage médical (répondant à minima à la catégorie 1 de l'AFNOR) et non de masque grand public.

Dans ce contexte déjà strict et de défiance vis-à-vis de la gestion de cette crise, l'enseignement de l'EPS et la pratique sportive sur des créneaux d'AS sont des facteurs d'épanouissement et d'esprit d'équipe pour nos élèves.

L'Unsa-Education soutient le SIEN-Unsa dont le bureau national indique : « il était impossible pour les inspecteurs de prendre en charge la distribution de masques pendant les vacances. Nous estimons que les efforts accomplis jusqu'alors pour faciliter la mise à disposition de ces équipements nous a d'ores et déjà amenés à dépasser largement ce qui relève de nos attributions. Nous refusons de venir prendre en charge ces masques pendant la période de vacances qui nous est aussi indispensable qu'aux enseignants ; nous refusons tout aussi bien de convoquer des directrices et des directeurs pendant leur période de repos pour leur distribuer ces équipements. Les inspectrices et les inspecteurs sont las d'être considérés comme des factotums dont on loue spontanément l'action quand on ne peut s'en passer, mais qu'on méprise aussi vite dès que la crise s'éloigne ! »

Par ailleurs, comment parler de télétravail comme règle quand son déploiement est tout simplement impossible pour des raisons techniques qui relèvent du niveau national ? En EPLE par exemple il n'y a pas de passerelle type VPN, cela implique donc que les personnels administratifs qui ne sont pas en contact avec le public sont obligés de se rendre sur leur lieu de travail pour utiliser les logiciels nationaux type GFC. Pour ce qui est des services, la même entrave technique existe pour la majorité des collègues qui ne sont pas équipés de matériel dédié sécurisé. Quelles sont les leçons tirées du 1^{er} confinement ? Aucune avancée !! Le virus informatique semble plus dangereux que celui du Corona, les collègues apprécient.

On sent bien par ces paroles, comme par tout ce que nous venons de dénoncer, que les personnels sont las des changements incessants et d'une communication erratique. Las et inquiets de ce que nous venons et sommes en train de vivre. Nous avons besoin que les personnels soient respectés, protégés, accompagnés. Hélas nous avons le sentiment que ce n'est pas vraiment le cas.



Le budget 2021 augmente dans les mêmes proportions que celui de l'année passée (soit + 1,446 milliard d'euros). Cette augmentation globale cache de véritables disparités :

- Dans le second degré : des élèves en plus, des postes en moins, des heures supplémentaires en plus. Déjà en tension, la rentrée 2021 dans le 2d degré s'annonce sombre avec la suppression de 1 800 emplois prévus par le gouvernement (qui s'ajoutent au 440 emplois supprimés l'an passé). Pour compenser cette baisse, le budget prévoit un financement équivalent à 2 500 emplois en heures supplémentaires. Cette mesure accentuera une nouvelle fois la dégradation des conditions de travail des enseignants du 2d degré. Il n'est pas possible de dire que l'on veut des professeurs heureux, se targuer de vouloir améliorer leurs conditions de travail et dans le même temps provoquer de l'épuisement professionnel pour des économies à courte vue, qui plus est dans un contexte où les effectifs au collège et au lycée continuent à augmenter. De plus, l'Unsa-Education regrette l'absence de création de postes de CPE et PsyEN-Edo comme de personnels administratifs d'ailleurs.
- Dans le 1er degré : des créations de postes en nombre mais quid de leur ventilation ? Dans le 1er degré, dans un contexte de diminution des effectifs, la création de 2 039 postes en Équivalent temps plein (ETP) pourrait être en revanche une bonne nouvelle. Il reste cependant à préciser comment ces emplois seront ventilés et s'ils répondront aux besoins du terrain. En effet, à ce stade, difficile de savoir s'il reste des marges au-delà de la poursuite de la limitation des effectifs à 24 élèves en GS/CP et CE1, du dédoublement des effectifs en GS en éducation prioritaire et de la poursuite de la politique *pas de fermetures d'écoles rurales*. Cela est d'autant plus vrai que d'autres besoins essentiels de notre système éducatif sont eux aussi indispensables à la réussite des élèves. C'est le cas des décharges de direction, des personnels des Rased (enseignants spécialisés ou psychologues de l'Éducation nationale) et des postes de remplacement dont on sait que le calibrage insuffisant met régulièrement en rupture la continuité du Service public d'Éducation.
- La création de 4 000 postes d'AESH, comme l'an passé, constitue également un effort important dont on espère que la concrétisation sera effective car nécessaire. Cependant d'autres questions se posent comme la revalorisation de la rémunération de ces personnels. Il ne suffit pas de créer des emplois si ceux-ci ne sont pas pourvus faute d'attractivité, un problème pourtant déjà identifié à plusieurs reprises.

Pour finir, le prochain CT-RA se déroulera le 9 novembre prochain avec à l'ordre du jour l'intégration de Jeunesse et sport au niveau académique comme départemental. Nous regrettons qu'à deux mois de cette intégration aucune information n'ait été donnée aux





La **fédération UNSA** des **métiers de l'Éducation**
de la **Recherche** et de la **Culture**

représentants des personnels de notre ministère. L'Éducation nationale devrait s'inspirer de ce qui se passe au ministère de la jeunesse et des sports où le dialogue est beaucoup plus intense. Les marges de progrès sont donc importantes, nous n'avons eu de cesse de le dire depuis maintenant plus de 2 ans.

Pour les représentants de l'Unsa-Education au CTA
Jean-François ROLAND
Secrétaire Régional



Unsa-Education Poitiers
52 rue Jean Jaurès
BP 90276 - 86007 POITIERS CEDEX
Tel : 07 86 99 14 46
E-mail : poitiers@unsa-education.org

la fédération des métiers de l'éducation
www.unsa-education.org

